

1- Sensibilisation (IEC)

- **Sensibilisation générale du personnel de l'entreprise et les sous traitants**
 - Contenu = Essentiel à connaître sur COVID19 pour tous)
- Formation du personnel cible spécifique à l'attention des techniciens de surface (agents ménage), Agent de restauration et agents de sécurité.
 - Contenu= Essentiel à connaître su Covid 19 + Prévention de la dissémination des microbes via les activité de ménage.
- **Veiller à la mise en place des affiches de sensibilisation**
 - Contenu au moins sur: comment se laver les mains (devant les toilettes); comment éviter le Coronavirus et autres (partout)
- **Se comporter en Leader de la prévention: Relayer les messages clés et adopter les attitudes modèles (respect des règles)**
- **Message clés: « Pas de panique, soyons responsable! »**

2- Hygiène et sanitation

- Veiller à la disponibilité des eaux de boisson: un distributeur par immeuble (ou mieux par étage) avec gobelets usage unique
 - Veiller à la mise en place des gels hydro-alcoolique aux entrées des sites: désinfection obligatoire des mains à l'entrée pour tout le monde (pas obligatoire à la sortie). Gel à dispenser par un Agent de sécurité formé (NB: une seul goutte suffit)
 - Veiller à ce que le personnel en contact permanent avec le public (caissiers et autres) dispose chacun régulièrement d'un flacon de gel hydro-alcoolique de 50-75ml (1flacon pour 08 – 12 jours) – Les caissiers doivent disposer des masques pour compter l'argent)
- NB: Le lavage des mains au savon reste plus que les gels**
- Renforcement hygiène des toilettes : il s'agit de veiller auprès des agents d'entretien à ce que :
 - Nettoyage au moins 5 fois par jour (y compris avec eau de Javel)
 - Savon liquides disponible régulièrement
 - Papier hygiénique disponible régulièrement
 - Solution alcool 90° pour nettoyer les surfaces des bureaux et halls, les poignet des portes, rampes d'escalier etc. (4- 6 fois par jour)
 - Affiche sur hygiène toilettes

3- Stratégie préservation continuité service et surveillance

- Veiller à ce l'entreprise active son plan stratégique de préservation de la continuité de service (réunion hebdo de l'équipe de gestion pou suivi évaluation)
- Identification des sites et du personnel à haut risque (à protéger absolument)
- Identification des sites et du personnel indispensable pour la préservation du service minimum
- Restriction ou interdiction des voyages vers les pays affectés et vis versa et veiller le cas échéant à ce que les visiteurs internationaux qui arrivent soient orienter au médecin du travail pour évaluation et orientation. De même, orienter les collègues devant voyager vers le médecin pour briefing
- Orienter personnes suspect ou en panique vers centre médical du travail
- Acquérir (en attendant) les outils de surveillance de la température (thermomètre laser) pour le contrôle des entrées (à activer à la phase 3)
- Acquérir déjà les équipements de protection individuelle du personnel de santé (tenue, gants, masques etc.°
- Garder contact avec le MINSANTE pour l'évolution de l'épidémie (Rapport SITREP) et pour les actions de surveillance épidémiologique..